

Document Clé D'Information

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit packagé de détail fondé sur l'assurance. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et pour vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Assurance KiD Générique
www.TALEO-reporting.com

TALEO Insurance
Appelez le +352 289 940 13 pour de plus amples informations

Autorité compétente : Commissariat aux Assurances, Luxembourg

Date de production : 17/08/2016

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type	Ce produit est un produit d'assurance vie individuel à versement libres dont vous fixez la durée (déterminée ou viagère) à la souscription en fonction de vos objectifs patrimoniaux. TALEO Insurance S.A., comme initiateur du produit, n'a pas le droit de résilier unilatéralement votre contrat. Le contrat prend automatiquement fin en cas de renonciation au contrat, en cas de rachat total, au décès de l'assuré, à l'échéance d'un contrat à durée déterminée et lorsque les avoirs constitués du contrat ne permettent plus de payer les frais contractuels.
Objectif	Le produit propose l'investissement dans deux supports d'investissement à Taux Garanti (c. à d. offrant une garantie de rendement de notre part) et dans un large éventail de supports d'investissement en unités de compte dont le rendement est lié à des Fonds Externes (p.ex. UCITS) ou à des Fonds Internes de type Fonds Internes Collectifs, Fonds Internes Dédiés et Fonds d'Assurance Spécialisés. Ces supports d'investissement en unités de compte sont des investissements associés à des produits de placement plus risqués, diversifiés géographiquement et partiellement investis en devises étrangères, offrant un rendement potentiel plus élevé, mais dont le rendement n'est pas garanti par nous. En fonction de vos objectifs et de votre profil d'investisseur, vous choisissez le profil d'investissement applicable à votre contrat parmi les 5 profils proposés. Ce profil vous permet un investissement dans tous les types de supports d'investissement offerts dans le cadre du produit. Les spécificités de ces profils d'investissement. Nous attirons votre attention au fait que le rendement de votre contrat dépend du profil d'investissement. Par ailleurs nous vous signalons que la période de détention a un impact direct sur le profil de risque et de rémunération des profils d'investissement/supports d'investissement et donc de votre contrat.
Investisseurs de détail visés	Ce produit s'adresse à des personnes physiques, résidents luxembourgeois, souhaitant placer leur argent dans les profils/supports d'investissement décrits ci-dessus, aux sociétés établies au Luxembourg, de type patrimoniales, légalement autorisées à souscrire un contrat d'assurance vie et souhaitant placer leur argent dans les profils/supports d'investissement décrits ci-dessus et finalement aussi aux souscripteurs (personnes physiques et personnes morales) hors UE.
Prestations d'assurance	Ce produit est au choix souscrit pour une durée déterminée (avec échéance) ou pour une durée viagère (sans échéance fixe, la prestation d'assurance étant payée au décès de l'assuré (du dernier des assurés). Le produit est un produit à prime unique initiale (montant forfaitaire unique) avec la possibilité pour vous de faire à tout moment des versements complémentaires. Pour les contrats à durée déterminée (avec échéance) : Prestation en cas de vie de l'assuré à l'échéance du contrat ; nous versons la valeur des avoirs constitués au(x) bénéficiaire(s) désignés en cas de vie. Pour tous les contrats : Garantie de base en cas de décès de l'assuré (avant l'échéance du contrat pour les contrats à durée déterminée) ; nous versons un capital décès d'un montant égal à la valeur des avoirs constitués au(x) bénéficiaire(s) désignés en cas de décès. Garanties optionnelles en cas de décès de l'assuré (avant l'échéance du contrat pour les contrats à durée déterminée) : Moyennant paiement des primes de risque biométrique y afférentes, vous pouvez, si vous le souhaitez, souscrire une « Garantie décès sur un pourcentage des primes payées » ou une « Garantie décès sur un pourcentage de la valeur des avoirs constitués du contrat (garantie décès tunnel) ».

Quels sont les risques et qu'est-ce cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés financiers ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous vous prions aussi de noter que le risque et le rendement de l'investissement varient en fonction du profil d'investissement et des supports d'investissement choisis. Etant donné que le produit propose 5 profils d'investissement pouvant investir dans un large éventail de supports d'investissement, nous vous présentons ici l'éventail des classes de risque de ces 5 profils. Les informations spécifiques à chacun des 5 profils d'investissement vous sont fournies séparément sur des annexes au présent Document d'Informations Clés (une annexe par profil que vous pouvez obtenir sous www.taleo-reporting.com).

Nous avons classé le produit dans les classes de risque de 3 à 4 sur 7 qui sont 3 = « une classe de risque entre basse et moyenne » / 4 = « une classe de risque moyenne ».

Document Clé D'Information

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau 3 = « entre faible et moyen » / 4 = « moyen ». L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Attention au risque de change : Si vous optez, à l'intérieur du profil d'investissement de votre choix, pour des supports d'investissement libellés dans des monnaies autres que la monnaie de votre Etat de résidence ou investis partiellement ou totalement dans des actifs libellés dans d'autres devises, le rendement de votre contrat, lorsqu'il est exprimé dans la devise de votre Etat de résidence, peut changer selon les fluctuations des cours de change.

Attention au risque de liquidité matériellement pertinent : Si vous optez, à l'intérieur du profil d'investissement de votre choix, pour des supports investis partiellement ou totalement en actifs à liquidité réduite, vous risquez de ne pas pouvoir résilier facilement et dans un délai raisonnable votre contrat (faire liquider les supports d'investissement concernés, respectivement leurs actifs sous-jacents), ou de devoir le résilier à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Ces deux risques ne sont pas pris en compte dans l'indicateur de risque ci-dessus.

Sur la partie investie dans des supports à Taux Garanti, vous avez droit à la restitution d'au moins 100% de votre capital investi (voir l'annexe financière du produit pour plus de détails), dont à déduire les frais contractuels.

Scénarios de performance

Prime d'assurance 10 000€		1 an	5 ans	10 ans (recommandé)
Scénario				
Scénario Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir coûts déduits	16.01	84.06	174.30
	Rendement moyen chaque année	0.16%	0.84%	1.74%
Scénario Modéré	Ce que vous pourriez obtenir coûts déduits	20.16	93.26	187.51
	Rendement moyen chaque année	0.20%	0.93%	1.88%
Scénario Favorable	Ce que vous pourriez obtenir coûts déduits	24.73	102.88	201.17
	Rendement moyen chaque année	0.25%	1.03%	2.01%
Scénario Neutre	Ce que vous pourriez obtenir coûts déduits	-4.27	-9.24	-13.11
	Rendement moyen chaque année	-0.04%	-0.09%	-0.13%
Scénario Assurance	Ce que vous pourriez obtenir coûts déduits	20.16	93.26	187.51
	Rendement moyen chaque année	0.20%	0.93%	1.88%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction des différents scénarios, en supposant que vous investissez 10.000 €.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter selon le profil d'investissement que vous pourriez choisir. Les scénarios présentés sont une estimation des performances futures à partir des données du passé. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez le produit.

Si vous sortez avant la période de détention recommandée, respectivement avant l'échéance de votre contrat. Il est possible que vous subissiez des pertes et/ou des frais importants dans de tels cas.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Que se passe-t-il si TALEO Insurance S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

En cas de liquidation d'une banque dépositaire utilisée par TALEO Insurance S.A., les actifs liquides déposés auprès de cette banque dans le cadre d'un contrat investi dans des supports d'investissement en unités de compte et compris dans la masse de la faillite, seront répartis entre les souscripteurs respectifs proportionnellement à leurs investissements et uniquement dans la limite et pour les montants que nous réussirons à récupérer au cours de la procédure de faillite.

Le risque d'insolvabilité d'une banque dépositaire sera entièrement supporté, comme l'est en général le risque d'investissement lié au contrat, par le souscripteur, n'obligeant donc pas TALEO Insurance S.A. à une restitution intégrale ou à une intégration patrimoniale des actifs liquides déposés auprès de ladite banque dépositaire en rapport avec la liquidation de cette dernière.

Vous pouvez donc subir une perte financière plus ou moins importante en cas de défaillance d'une de nos banques dépositaires et/ou de défaillance de TALEO Insurance S.A.

Que va me coûter cet investissement ?

Document Clé D'Information

Coûts au fil du temps	Investissement 10 000€	Si vous encaissez après 1 an	Si vous encaissez après 5 ans	Si vous encaissez après 10 ans (recommandé)
	Coûts ponctuels + coûts récurrents + frais accessoires	49 31 0	49 156 0	49 156 0
= Coûts totaux	289	1249	1249	2448
RIY (Réduction du rendement)	2.89%	2.50%	2.50%	2.45%

Les chiffres indiqués sont en partie basés sur les données du passé et peuvent donc changer à l'avenir.

Les chiffres indiqués sont en partie basés sur les données du passé et peuvent donc changer à l'avenir.

Composition des coûts	Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0.49%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée.
		Coûts de sortie		0.00%
Coûts récurrents	Coûts des transactions de portefeuille		2.00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des actifs sous-jacents aux supports d'investissement.
	Frais d'assurance		0.90%	L'incidence des montants que vous payez pour acheter la couverture d'assurance.
	Autres coûts récurrents		0.31%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer votre contrat.
Coûts accessoires	Commissions d'intéressement		0.00%	L'incidence des commissions d'intéressement. Nous prélevons ce montant lorsque la performance est supérieure à un certain seuil.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Le Souscripteur dispose d'un délai de 30 jours à compter de la date d'effet du Contrat pour renoncer au Contrat.

La période recommandée est de 10 années. Il est possible d'effectuer un Rachat partiel ou total à tout moment. Le Souscripteur est informé que tout Rachat anticipé du Contrat l'expose à des risques potentiels sur le plan fiscal et sur le plan de la performance de son investissement.

Les frais de Rachat sont nuls. En revanche, les frais d'arbitrage sont variables selon les opérations que vous effectuez : la première opération de chaque année, par rapport à la date anniversaire du Contrat est gratuite. Ensuite, les frais d'Arbitrage sont de 0,5 % du montant arbitré prélevés du Contrat par opération. En cas de support à taux garanti désinvesti, une éventuelle pénalité de conjoncture sur le Contrat en cas de Rachat ou d'Arbitrage, en sus des frais d'Arbitrage est déduite de la valeur de Rachat. "

Comment puis-je introduire une réclamation ?

Toute réclamation concernant le produit ou le comportement de son initiateur ou de la personne qui vous fournit des conseils au sujet de ce produit ou qui le vend peut être adressée au siège social de TALEO Insurance S.A. à l'attention de la Direction Générale de TALEO Insurance S.A. 1A, Rue Fort-Bourbon, L-1246 Luxembourg, Tél. : +352 289 940 13, E-Mail : information@taleo-reporting.com, site internet : www.taleo-reporting.com.

Sans préjudice d'intenter une action en justice à tout moment, vous pouvez aussi saisir les médiateurs (paritaires) du secteur des Assurances au Luxembourg :

- Union luxembourgeoise des consommateurs (ULC), rue des Bruyères, 55, L-1274 Howald, Tél. : +352 49 60 22

-1, Fax : +352 49 49 57, E-Mail : ulc@pt.lu

Association des Compagnies d' Assurances (ACA), 12, rue Erasme, L-1468 Luxembourg, adresse postale : B.P. 448, L -2014 Luxembourg, Tél. : +352 442 144-1, Fax :

+352 440 289, E-Mail : info@aca.lu

Vous pouvez finalement aussi vous adresser au Commissariat aux Assurances luxembourgeois, 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Tél. : +352 22 69 11-1, Fax :

+352 22 69 10, E-mail : commassu@commassu.lu

Autres informations pertinentes

Pour plus d'information, veuillez consulter notre site internet www.taleo-reporting.com